

**FAITS SAILLANTS
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE | 4 mai 2026**

PRÉSENCES :

Conseil d'administration :

Simon Lajoie, Mathieu Larocque, Djama Ahmed, Suzette Bernard, Audrey Lapointe, Jean-Sébastien Roy, Léah Watchorn, Saïd Apali, Patrick Sullivan, Mohamed Awaleh Maidal, Pascal Rhéault et Sughe Saleman.

Organisation :

Stéphane Lacasse, Guy Bélair, Rémi Lupien, Caroline Sauvé

Public :

Simon Deschamps, Radio-Canada

Rapport de la présidence

M. Lajoie souhaite la bienvenue à tous les membres.

Rapport de gestion de la direction générale

Nouvelle ministérielle :

M. Lacasse présente le « Règlement sur les conditions et modalités relatives à la formation continue des enseignants ».

Nouvelles administratives :

Portrait des inscriptions 26-27 :

- Au niveau du secteur primaire, 626 groupes sont prévus lors de la prochaine année scolaire, ce qui signifie qu'il y aura une légère diminution de la clientèle.
- Au niveau du secteur secondaire, il y a une croissance de la clientèle ce qui justifie les ajouts de modulaires.

M. Lacasse dépose la revue de presse et le rapport de gestion.

Période d'intervention du public

Aucune intervention

Comité consultatif du transport

Suivant la recommandation des membres du comité consultatif du transport, les membres du conseil d'administration :

- Prennent acte du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, de la séance du 15 avril 2026, du comité consultatif du transport.

Secrétariat général

Les membres du conseil d'administration :

- Accueillent favorablement la recommandation de la protectrice régionale de l'élève dans le dossier # 82795 de mettre en place, dès la rentrée 2026-2027, une rencontre systématique pour présenter les plans préventifs ou d'intervention des élèves auprès des intervenants appelés à œuvrer auprès d'eux, dont les enseignants spécialistes, afin de garantir une compréhension commune des besoins et des moyens mis en place pour chacun des élèves.
- Prennent acte du rapport d'examen de la plainte de la protectrice régionale de l'élève dans le dossier #84056
- Accueillent favorablement les recommandations du comité d'enquête en éthique et déontologie :
 - de réprimander M. Lajoie pour avoir agi sans l'autorisation du conseil d'administration, ainsi que pour le tort causé au membre du personnel; et
 - que les membres du conseil d'administration relisent attentivement le « Règlement code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration (04-12-10) » qui les gouverne, afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Service de ressources humaines

Les membres du conseil d'administration procèdent sur recommandation de la direction générale et de la direction du service des ressources humaines, au non-renouvellement de trois (3) membres du personnel enseignant et de deux (2) membres du personnel de soutien à compter du 30 juin 2026 pour cause d'invalidité.

Service de l'organisation scolaire et du transport

Les membres du conseil d'administration :

- Adoptent la modification à l'acte d'établissement de l'École des Services spécialisés.
- Adoptent la planification des besoins d'espace 2027-2037 du CSSPO comme présenté et que cette dernière soit transmise aux municipalités du territoire pour approbation ou refus conformément à l'article 272,7 de la LIP.

Prochaine séance ordinaire 15 juin 2026 | 19h30